

## Formation 17 **Troubles du comportement et handicaps rares**

Formation organisée par **Développer ses compétences de gestion des comportements problèmes**



En partenariat avec



Il est fréquent, qu'en situation de handicap rare, les personnes développent des comportements qui posent problèmes. Ce sujet est particulièrement compliqué à gérer tant il est poly factoriel. Les établissements médico-sociaux sont mis en grandes difficultés et les familles tout autant. Ces comportements-problèmes peuvent s'exprimer par la « violence » envers les autres ou envers soi-même, la destruction d'objets ou au contraire le repli sur soi, des stéréotypies exacerbées ...

Encore trop souvent, les solutions institutionnelles trouvées sont la prescription de psychotropes sur le long terme sans réévaluation, la mise en sécurité en hôpital psychiatrique, le retour au domicile des parents, la contention physique momentanée ou prolongée... Si certaines de ces solutions sont parfois transitoirement nécessaires, elles peuvent conduire les équipes à ne pas rechercher suffisamment l'origine de ces manifestations.

### **Public**

Parents et professionnels

### **Objectif de formation et contenus**

Repérer les causes majeures de ces comportements

Repérer les actions-clés à mettre en œuvre tant en prévention qu'en gestion des crises,

S'approprier des outils d'observation et d'action partagés

Mettre en œuvre une organisation au sein des établissements pour prévenir les troubles et pour les gérer au mieux lorsqu'ils surgissent

### **Méthodologie**

Jeux de rôles / Études de cas / Témoignages vidéo / Echanges / débats / Groupes de travail / Quiz

### **Intervenants**

Jean-Marie LACAU - Parent et Directeur du Réseau Lucioles

Intervention conjointe avec Cyrielle Richard - Psychologue comportementaliste

### **Groupe et lieu**

15 personnes. 2 sessions : Lyon et Valence.

### **2 sessions proposées**

Lyon : 25 et 26 avril 2019 / Valence : 27 et 28 juin 2019 (session de 2 jours)  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Prix pour les 2 jours : 140 euros par personne. 70 euros pour les partenaires de l'ERHR AuRA. **La formation est gratuite pour les familles.**

Formation mixte parents et professionnels.



**Parents et professionnels**